



HAL
open science

De l'anachronisme et du clitoris

Michèle Clement

► **To cite this version:**

Michèle Clement. De l'anachronisme et du clitoris. Le Français préclassique (1500-1650), 2011, 13, pp.27-45. halshs-00934346

HAL Id: halshs-00934346

<https://shs.hal.science/halshs-00934346>

Submitted on 4 Feb 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« De l'anachronisme et du clitoris » in *Le Français préclassique*, n° 13, 2011, pp. 27-45

De l'anachronisme et du clitoris

« Toutes choses ont été inventées en temps »,
Pantagruel, chap., 15.

Une chose n'existe pas avant d'être nommée, pensent certains – héritiers d'une forme de nominalisme¹ - et n'a donc pas d'existence mentale avant que son nom n'entre en langue. De cette position linguistique stricte découle parfois une position épistémologique tout aussi stricte : on ne peut pas, dans le discours critique, parler de ce qui n'existe pas linguistiquement à une date donnée. Donc parler de « roman », de « littérature », de « capitalisme », d'« intellectuel », de « baroque », de « d'opinion publique », etc. pour le XVI^e siècle ne serait que licence, dommageable pour l'exactitude scientifique. Or toute étude historique se donne pour objet un territoire perdu, dont on ne peut espérer reconstituer l'espace intellectuel sans le « polluer »², sans l'interroger selon des termes et des schèmes qui lui sont étrangers. Nicole Loraux a posé le problème du point de vue de l'historien, il est le même pour un spécialiste de littérature et d'histoire des idées : « l'anachronisme est la bête noire de l'historien, le péché capital contre la méthode dont le nom seul suffit à constituer une accusation infamante, l'accusation somme toute de ne pas être un historien puisqu'on manie le temps et les temps de façon erronée. Aussi l'historien se garde-t-il en général soigneusement d'importer des notions que l'époque de référence est censée n'avoir pas connues [...] mais par là l'historien risque inévitablement d'être entravé, interdit d'audace, au contraire de l'anthropologue qui dans des conditions analogues, recourt sans état d'âme à la pratique de l'analogie. On ne dira jamais assez à quel point la peur de l'anachronisme est bloquante ».³ Si l'on admet avec Nicole Loraux que « le présent est le plus efficace des moteurs de la pulsion de comprendre » (*ibid.*, p. 24), alors le risque de l'anachronisme devient une nécessité, à condition de travailler comme elle le propose en « régime d'anachronisme » mais avec une « pratique contrôlée » (*ibid.*, p. 32). François Cornilliat évoque pour sa part la possibilité d'une « terreur de l'anachronisme » qui nous empêcherait de produire certains énoncés⁴ et invite à n'y pas céder.

Pour tenter de reprendre sous un autre angle, lexicographique, ce problème, déjà souvent traité, faisons un petit détour anatomique.

Par le clitoris.

1. Histoire de mots

¹ Selon les nominalistes, dans la philosophie scolastique, les catégories qui nous font accéder à la connaissance des propriétés des choses ne se séparent que par abstraction de la matière qu'elles informent ; les idées n'existent pas en elles-mêmes au contraire du principe platonicien d'un monde des idées ; ce sont des conceptions de l'esprit qui n'ont d'existence que par les noms (*nomina*) que nous leur donnons. Nous n'accédons au réel que par les noms que nous lui donnons et si les universaux sont postérieurs aux choses et non antérieurs à elles, les choses n'accèdent pas à l'existence tant qu'elles n'ont pas été pensées et nommées, filtrées par l'entendement.

² J'emploie à dessein ce verbe péjoratif pour l'opposer au fantasme de la pureté (retrouver dans sa pureté, sans interférences, le passé).

³ Nicole Loraux, « Eloge de l'anachronisme en histoire », in *Le Genre Humain*, « L'ancien et le nouveau », Seuil, 1993, p. 23-39, ici p. 23.

⁴ *Sujet caduc, noble sujet. La poésie de la Renaissance et le choix de ses arguments*, Genève, Droz, THR n° CDLVIII, 2009, p. 518 n.

C'est au XVI^e siècle seulement que la médecine, via les traités anatomiques, nomme scientifiquement le clitoris. Le premier à décrire précisément dans un livre d'anatomie cette partie du corps qu'est le clitoris est Realdus Columbus Cremonensis, alias Mateo Realdo Colombo, de Crémone, dans son *De Re anatomica libri XV*. Colombo, disciple de Vésale, et qui enseignait la chirurgie à l'Université de Padoue, publia son ouvrage en 1559 dans lequel il décrit le « siège du plaisir féminin » (*sedes voluptationis mulierum*⁵). Cela donnera lieu immédiatement à une querelle d'attribution car son successeur à Padoue, lui aussi disciple de Vésale, Gabriele Falloppio⁶ (plus connu car il donnera indirectement son nom aux trompes de Fallope) affirma en 1561 dans ses *Observationes anatomicae* qu'il était le premier à découvrir le clitoris.

Qui emploie le premier le mot ? Colombo ou Fallope ? Les anciens connaissaient-ils, scientifiquement, le clitoris ? On peut supposer qu'expérimentalement, il n'a pas fallu attendre le milieu du XVI^e siècle pour découvrir le clitoris ; il existait avant 1559-61 et la sexualité féminine - voire masculine - n'a pas eu besoin de l'apparition du nom pour le connaître. Pour en revenir à la science, selon le médecin hollandais Regnier de Graaf au XVII^e siècle, « le clitoris étoit connu aux Anciens sous le nom de Nymphé, ainsi tout ce qui se trouve dans les anciens Auteurs sous ce nom, se doit attribuer au clitoris »⁷. Au problème d'attribution s'ajoute donc un problème de dénomination abusive. Effectivement, le verbe grec « cleitoriazein » et le substantif « cleitorida » apparaissent déjà chez Rufus d'Ephèse dans son traité *Des noms des parties du corps humain* (vers I^{er} ou II^e siècle ap. J.C.) ; il mentionne les deux mots lorsqu'il nomme les « parties honteuses de la femme : « la nymphe ou le myrte, est le petit morceau de chair musculeuse qui pend au milieu [de la fente], d'autres l'appellent *hypodermis*, d'autres *clitoris* et l'on dit *clitoriser* pour exprimer l'attouchement lascif de cette partie »⁸. On retrouve ici le problème de dénomination abusive que signale Régnier de Graaf, ce n'est pas le clitoris qui est décrit par ce mot mais la nymphe ou indifféremment les parties extérieures du sexe féminin qui n'intéressent pas beaucoup les médecins et cela reste le cas jusqu'au milieu du XVI^e siècle. Cependant le mot grec existe et le verbe renvoie à un pratique qui désigne bien la zone clitoridienne même si c'est la nymphe qui de fait est décrite ; le mot semble rester très rare depuis Rufus d'Ephèse jusqu'au milieu du XVI^e siècle. On le retrouvera cependant mentionné par Erasme comme connu, au moins dans l'antiquité tardive.

Le dossier n'est donc pas simple. Nous réduirons le problème aux deux questions suivantes : quand le mot « clitoris » entre-t-il dans la langue médicale savante pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui clitoris ? Quand entre-t-il en français ? Les dictionnaires, d'habitude assez friands de premières attestations sont défaillants sur ce point, y compris le grand FEW⁹ et le dictionnaire de l'Académie Française, dont la dernière édition est en cours d'achèvement, qui date le mot du XVII^e siècle.

L'Occident est resté des siècles sans décrire scientifiquement ni nommer précisément cette partie de l'anatomie. Rien de très surprenant à cela *a priori*, tant les découvertes anatomiques se sont faites progressivement, voire très tardivement, sinon que le clitoris n'est pas la circulation

⁵ *De Re anatomica libri XV*, paru à Venise en 1559, chez Nicola Bevilacqua : au livre XI, De Visceribus, cap. XVI, « De Utero sive de matrice », p. 243, on trouve la description du « siège du plaisir féminin » ; il recourt aussi à d'autres dénominations : « *amor veneris* » ou « *dulcedo* ». Voir le texte ci-dessous.

⁶ Gabrielus Falloppius Mutinensis *alias* Gabriele Falloppio, de Modène (v. 1523-1562) ; il a étudié la médecine à l'université de Ferrare. Il professa l'anatomie et la chirurgie à l'université de Pise puis à celle de Padoue où il succéda à Realdo Colombo. Ce sont les *Observationes anatomicae*, Venise, 1561 (je citerai ici l'édition parisienne de 1562, f° 116-117) qui sont le lieu du débat avec Colombo.

⁷ Régnier de Graaf (1641-1673), *Histoire anatomique des parties génitales de l'homme et de la femme... composée en latin par Monsieur Graaf et traduit en français par monsieur N. P. D. M.*, , p. 9-17, (ici p. 10), voir le texte sur la base Medic@.

⁸ *Peri onomasias 111* : « Du nom des parties du corps » in *Œuvres de Rufus d'Ephèse* (éd. Ch. Daremberg et Emile Ruelle, Paris, 1879, p. 147 ; voir le texte sur la base Medic@).

⁹ *Französisches Etymologisches Wörterbuch*, 2/ 1 773a ; Entrée *Kleititoris* : cite Cotgrave.

sanguine, les ovules ou le spermatozoïde dont les découvertes datent du XVII^e siècle, car si on pouvait vivre en ignorant tout de ces données, il est peu probable que les femmes aient pu vivre sans jamais avoir eu connaissance de cette partie de leur corps. Il y a là un vrai problème de non élaboration scientifique d'une connaissance pratique. Pour reprendre le distinguo de Michel de Certeau dans *L'Invention du quotidien*, il y a un écart entre « les arts de faire » et le discours savant ; le quotidien, perdu pour nous dès que le temps a passé, ce fameux territoire qui échappe aux historiens des idées, des mentalités ou des textes que nous sommes, et que nous voudrions retrouver par nos cerveaux modernes, mais non modifiés par eux, aurait son archéologie dans les arts de faire, si ceux-ci avaient trouvé place dans la grande recension historique¹⁰.

De cette existence pratique du clitoris résulte qu'existaient des manières de le nommer avant la « découverte » anatomique du clitoris, évidemment pas toujours enregistrées, c'est un des problèmes de l'anachronisme d'ailleurs : l'existence verbale d'une réalité est multiple ; avant LE mot, d'autres nominations existent ; je résume ici quelques-une d'entre elles à partir du *Vocabulaire latin de l'anatomie* de Jacques André¹¹. Le mot employé en latin serait *Tentigo*, qui est intéressant en latin classique ; il désigne littéralement la tension (sur le verbe *tendo*, tendre) et donc logiquement le priapisme, voire parfois (une seule occurrence ?) une excitation sexuelle féminine qui pourrait renvoyer à une érection du clitoris. On trouve des occurrences de *tentigo* chez les satiristes, Horace et Juvénal. Chez Horace (*Satires*, livre I, sat. 2 v. 119), il est question d'une érection masculine. Chez Juvénal, (*Satires*, 6, v. 129), il s'agit d'une femme puisque c'est la fameuse évocation de Messaline « *lassata viris necdum satiata* » ; elle est dite au vers précédent : « *ad hoc ardens rigidae tentigine volvae* », ce que Pierre de Labriolle¹² traduit par : « encore ardente du prurit de ses sens tout vibrants » (ce qui est peut-être un peu loin du texte ?). Et on voit que c'est tout de même très peu pour désigner le clitoris.

Dans *Lasciva Venus, petit guide de l'amour latin*, Michel Dubuisson repère aussi la difficulté à nommer cet organe en latin : « Pour le clitoris, *landica*, même s'il n'est guère attesté, semble avoir été le nom usuel »¹³ ; il relève (en reprenant les exemples de Jacques André dans son *Vocabulaire*) une Priapée, un graffiti et une inscription sur des balles de fronde lors du siège de Pérouse usant de ce mot. Il relève aussi chez Juvénal le mot *crista* (crête), dans la satire 6, v. 422, qui est une autre métaphore du clitoris¹⁴ ; quant à « *prodigiosa venus* », une fois chez Martial, un doute subsiste sur le référent de cette métaphore : « énorme clitoris » ou « prothèse sexuelle masculine » ? « gode d'une taille respectable » dit Michel Dubuisson (p. 39), « *olisbos* » dit Jacques André, (p. 188). C'est tout et donc peu proportionnellement aux innombrables nominations du sexe féminin.

Passage au français

Le mot latin *landica* va donner en ancien et moyen français « landie » qui a ce sens de clitoris et semble le plus employé pour désigner cette partie du corps. Dans la base du Dictionnaire du Moyen Français (DMF-Atilf), on trouve : « landie, subst. fém. [TL, GD : *landie* ; FEW V, 159a : *landica*] = "Clitoris" : Landie du con (...); « *qui a grande landie* » (LAGADEUC, *Catholicum G.*, 1499, 120). « *Envoyer qqn à la landie sa mere.* » Renvoyer qqn de façon injurieuse.

¹⁰ De l'importance de faire la recension continue au présent des arts du quotidien comme l'avaient entrepris Michel de Certeau et son équipe.

¹¹ Voir Jacques André, *Le vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p.160-193 "L'appareil génital" - en particulier, p. 187-188 "Le clitoris".

¹² Juvénal, *Satires*, Les Belles Lettres, 1962, p. 64. Les rééditions successives, avec traduction revue, n'ont pas changé ce passage.

¹³ *Lasciva Venus, petit guide de l'amour latin*, éditions Talus d'approche, Mons, 2000, p. 38-39. *Landica*, qui n'est pas dans le Gaffiot, signifie « bouton ».

¹⁴ *Crista* dans cette acception sexuelle est enregistré dans le Gaffiot avec cette référence juvénalienne : « *Callidus et cristae digitos impressit aliptes* » traduit dans l'édition citée, p. 76, par : « le masseur, un dégourdi, lui appuie les doigts à l'endroit sensible ».

On retrouve le mot dans le *Dictionnaire érotique. Ancien Français, Moyen Français, Renaissance*¹⁵, qui a une entrée « Landie » pour désigner : « *locus voluptatis*, clitoris, parties naturelles de la femme », avec deux exemples : *Roman de Renart* : « les dames l'appellent landie por ce qu'elle est enmi le con » ; « Envoyer quelqu'un à la landie sa mère », expression datée de 1395.

Le DMF enregistre d'autres mots que *landie* pouvant désigner le clitoris : *affiche*, *langue*, *lanterne* et *tentigo*, avec une doute sur le premier mot ; voici ces exemples qu'il donne et qui prouvent l'inventivité verbale en langue vulgaire :

-Affiche : Par anal. "Clitoris (?)" : [Le passage vante les plaisirs de la chair] « Car aussi bien portent une affiche Les cons afforés que les plains » (*Sermon plaisant K.*, c.1500, 466).

-Langue : "Organe en forme de langue (clitoris)" : « Demande. Pourquoi est ce que les femmes parlent plus que les hommes ? Response. Pource qu'elles ont deux langues ». (*Devinettes R.*, c.1470, 171). [Sens propre / sens sexuel]

-Lanterne, subst. fém. (synon. *landie*)

REM. Doc. 1397 (*qu'il s'en allast a la lanterne sa mere*) ds GD IV, 720a.

-Tentigo : "Clitoris" (du latin *Tentigo*, absent du FEW) : « Aulcunefoys celle addicion charneuse qui est appellee tentigo en la vulve croist tant qu'elle fait desplaisance et nuysement. (Panis/Chauliac, *Guidon*, 1478, tr.VI, doct. 2, chap.7).

Tentigo, depuis le latin classique, a connu une évolution intéressante. Désignateur de la tension (érection priapique) originellement, il semble bien qu'à la fin du Moyen-âge *tentigo* signifie très clairement pour un médecin non un état sexuel (principalement masculin) mais un organe féminin, le clitoris ; c'est le cas chez Chauliac dans sa *Chirurgie* traduite en français par Nicolas Panis dans l'exemple précédent du DMF. Il y aurait donc eu un glissement métonymique genré pour passer de la désignation de l'état priapique à l'organe féminin. Preuve d'une évolution vers la « découverte » du clitoris.

Nous voilà arrivé au début du XVI^e siècle sans que jamais le mot *clitoris* n'ait été enregistré, ni en langue savante latine, ni en langue vulgaire, et à de rares occurrences seulement en grec¹⁶ pour désigner essentiellement autre chose que le clitoris ; mais langue savante et langue vulgaire ont des périphrases ou des métaphores pour le désigner, la plupart sans doute tombées dans l'oubli car appartenant à un registre oral, quelques-une conservées (fruit du myrte, bouton/ landie, crête, langue...)

2. Les médecins de la Renaissance et l'avancée anatomique

Au milieu du XVI^e siècle, quelque chose fait pression sur les médecins pour voir, décrire et nommer cette partie du corps, quasi simultanément. C'est le point aveugle de l'avancée scientifique. Le travail de Vésale semble le déclencheur de nouvelles pratiques¹⁷, critiques et expérimentales et lui qui n'a jamais nommé le clitoris dans son œuvre a été l'initiateur indirect d'une nouvelle manière d'autopsier le réel, ce que révèle la page de titre de sa *Fabrica humani*

¹⁵ *Dictionnaire érotique. Ancien Français, Moyen Français, Renaissance*, Rose M. Bidler, CERES, 2002.

¹⁶ Rufus d'Ephèse, Diogénien, le Lexikon d'Hésychius, la Suidas (voir plus bas, à propos d'Erasmus). Le grec semble avoir des métaphores du type *μυρθον* (fruit du myrte) pour désigner le clitoris (chez Photius).

¹⁷ Voir *Histoire du Corps, I. De la Renaissance aux lumières*, sous la dir. de G. Vigarello, éd. du Seuil, 2005, section « Prospections anatomiques et « observations », p. 344-345.

corporis en 1543 illustrée de la gravure d'une dissection publique. Et nous retrouvons au tournant de 1560, Colombo et Fallope, dont voici les textes, respectivement de 1559 et 1561 :

DE VISCERIBVS LIBER XI. 243

obliquorum descendantium, ascendantium, & transuerforum sita sunt, quemadmodum in uiris, per quæ uasis seminarijs aditus patet. etenim foeminis hi tédines perforati cernuntur: quamuis Vessalius id inficietur. Processus igitur hi ab utero exorti prope id foramen, quod os matricis uocatur, extra abdomé exeunt; supra pubem ascédunt; desinunt autem in particulam quandá excelsam in uulux apice circumuolutam supra id foramen, unde lotium exit. & hæc lector candidissime illa, illa præcipue sedes est delectationis mulierû, dum uerem exercent; quam non modo si mentula confricabis, 10 sed uel minimo digito atrectabis: ocyus aura semen hac, atque illac præ uoluptate uel illis inuitis profluet. Hanc eandem uteri partem dum Venerem appetunt mulieres, & tanquam æstro percitæ virum appetunt ad libidinem concitata: si attinges, duriusculam & oblongam redditâ esse comperies; adeo ut nescio quam uirilîs mentulæ speciem præ se ferat. Hos igitur processus, atque eorundem usum cû nemo hætenus animaduertit; si nomina rebus à me inuentis imponere licet, amor Veneris, uel dulcedo appelletur. Nô dici posset quâtopere admiret tot præclaros Anatomicos, tam pulchram rem, tanta arte effectam, tantæ utilitatis gratia ne olfecerint 20 quidem. Vos autem, qui in has meas lucubrationes Anatomicas legendas incideritis, scitote absq; processibus, quos ego uobis paulo antea fideliter descripsi; neque mulierem aliquam in Veneris amplexibus delectationem percepturam fuisse, nullos foetus cõcepturam; non enim absq; mutua maris, & foeminæ uoluptate cõcipi posse crediderim. sed de his satis. A uenis, arterijsq; feminalibus,

Tendines perforati.
Processuum uteri epilogus.

Sedes delectationis in mulieribus.

Quo pacto cogere poteris mulierem semen emittere.

Quæ pars in mulieribus uerem periculis duriuscula ppareat.
Pars in muliere specie penis.
Processuum uterium nemo ante me animaduertit.

Non concipitur absq; mutua uoluptate.

Le premier donc, en 1559, Mateo Realdo Colombo décrit cette partie qui est « le principal siège du plaisir féminin quand elles font l'amour » (l. 8-9 ci-dessous) et, ce qui est très surprenant, il s'adresse alors à son « très candide lecteur » pour lui demander d'intervenir (l. 9-25) : « Frotte [cet endroit] avec le membre. Mieux encore : avec un doigt, même le plus minuscule ! La semence coulera de tous côtés, plus vite que la brise, qu'elles éprouvent du plaisir ou même malgré elles [...] Si tu le touches, tu te rendras compte qu'il se durcit et s'allonge, présentant même l'apparence d'une sorte de membre viril. Personne jusqu'ici n'a remarqué ces protubérances, ni leur utilité ; s'il m'est permis de donner un nom à ce que j'ai trouvé, on parlera de l'« amour de Vénus » ou de la « douceur ». Ma stupéfaction, que tant d'anatomistes si célèbres n'aient seulement subodoré une si belle chose, conçue avec tant d'art, d'une si grande utilité ! Vous qui tomberez sur mes travaux anatomiques et les lirez, sachez que sans ces protubérances que je viens de vous décrire fidèlement, aucune femme n'aurait pu ressentir de plaisir dans les étreintes

de Vénus, ni concevoir d'enfant. Car je ne saurais croire que l'engendrement puisse avoir lieu, sans une volupté partagée entre mari et femme. Mais assez parlé de cela.»¹⁸

Colombo a vu, a pratiqué *in vivo* (ce n'est pas un clitoris de table de dissection qui nous est décrit ici) et a analysé deux données pas aisées à se représenter pour un médecin : le plaisir féminin et l'utilité nécessaire du clitoris dans la procréation.

Deux ans plus tard, en 1561, paraît le livre de Gabriel Fallope, dont je cite ici l'édition parisienne de 1562 : *Observationes anatomicae*, Parisiis, Apud Bernardum Turrisanum, in Aldina bibliotheca (à la marque d'Aldus), 1562, f° 116 v° - 117 r° :

¹⁸ Traduction personnelle revue par Tristan Vigliano. (cette traduction diffère un peu de ce que donne Th. Laqueur, *La fabrique du sexe, op. cit.*, p. 90, 92 et 128.

OBSERVATIONES

impropriè loquantur. Scito igitur partem hanc finium, vel pudendum fœmineum esse vocandam, veram autem ceruicem vteri eam esse partem, in qua est ostiolum illud angustum, in quod penis nō ingreditur quidem, sed tantum attingit: semen verò per ipsum infundum vteri procedit. Sed hæc leuia, grauiora, quæ sequuntur sunt. Auicēn. 3. lib. fen. 21. circa finem meminit cuiusdam partis in pudendo muliebri sitam, quam virgam vel albathara vocat. Hanc Albucasis libro. 2. capitu. 71. tētinginem appellat, quæ solet aliquando ad tantum incrementum peruenire, vt mulieres hanc habentes coeant cum aliis, veluti si viri essent. Partem hanc græci κλητρίδα vocârunt, vnde verbum κλητρίζειν obscœnum diductum est. Anatomici verò nostri penitus neglexerunt, neque verbum quidem de ipsa faciunt. Particula hæc eadem virili peni respondet, & ex duplici neruo cōstat intus spongioso, atque atriori crassiorique sanguine referto, vti in viris. Oritur bifurcato principio ab osse vtroque pubis, atque in vtroque principio dicto musciculum satis manifestum, paruum tamen pro magnitudine partis, habet, vasa per dorsum currentia adsunt quemadmodum in virili membro, desinuntque in quodam extremum, quòd ceu glans videtur contenta quadam pelle veluti præputio, quæ pellis iungit pudendi exterioris gemina illa corpora, quæ à græcis, præcipuè à Sorano περιγώματα vocantur. Totum hoc pudendum, quia paruum est, & latitat in pinguiori pubis parte, idè anatomo-

ANATOMICA.

117

notamicos etiam latuit, atque ita latuit, vt ego primus fuerim, qui superioribus annis idem patefecerim, & si qui alij de hac re locuti sunt, aut scripserunt, scias quòd ipsam aut à me, aut à meis auditoribus accepere, neque tamen obid rem ipsam bene norunt. Extremam glandem istius penis statim reperies in parte superiori ipsius pudendi exterioris vbi iunguntur, vel vnde incipiunt dicta περιζώματα.

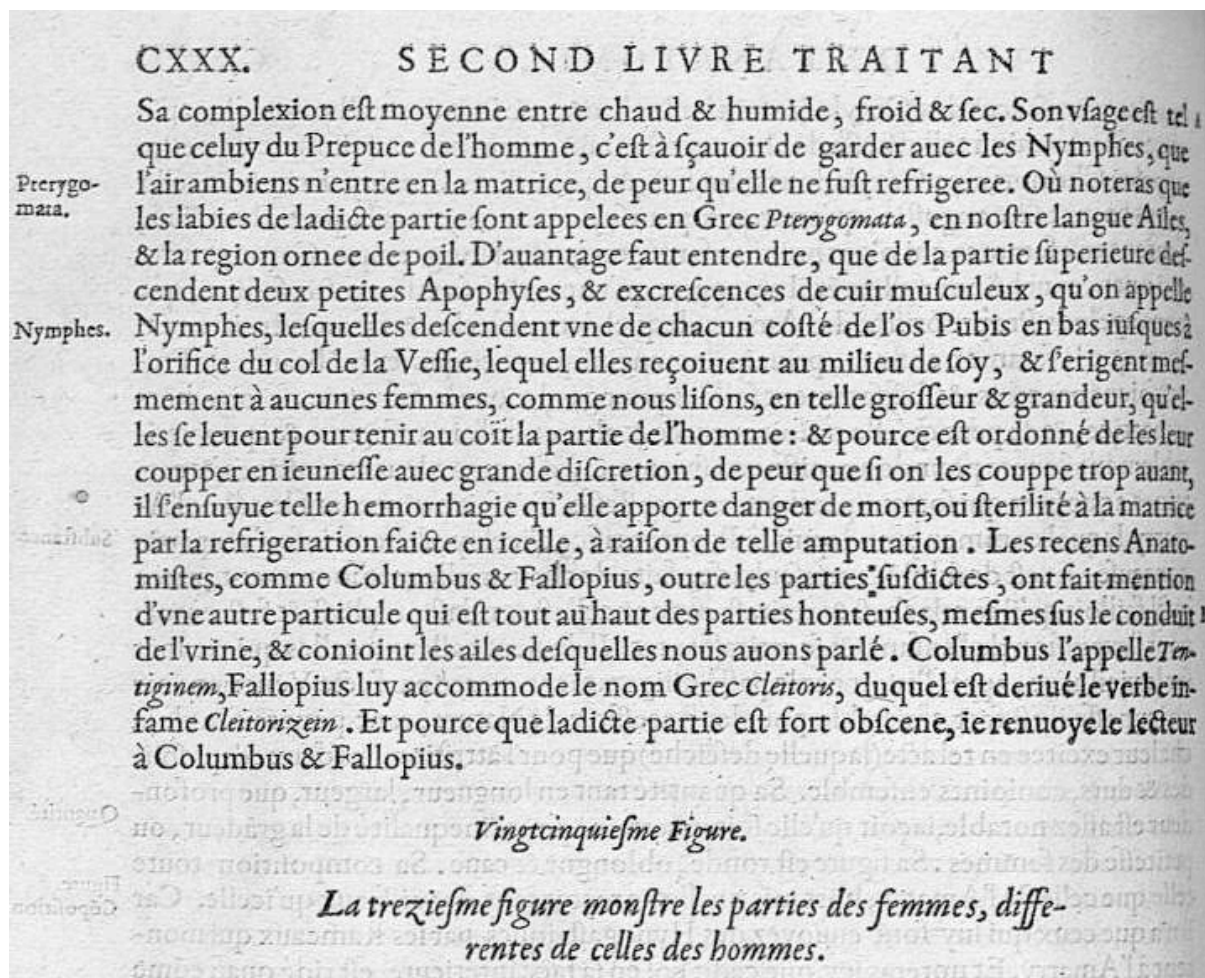
La querelle est inscrite dans ce face-à-face : alors que Colombo disait être le découvreur et s'arrogeait le droit de nommer, Fallope prétend (bas 116 v^o-haut 117 r^o): « tout cet organe, parce qu'il est petit et demeure caché dans la partie la plus grossière du pubis, était resté inconnu des anatomistes de sorte que c'est moi le premier qui, plusieurs années auparavant, l'ai mis au jour et si d'autres en ont parlé, ou en ont écrit, sache que c'est de moi ou de ceux qui m'ont écouté qu'ils le tiennent et qu'ils n'ont pas - à cause de cela - eu dûment connaissance de la chose même ». Fallope est moins expérimental que Colombo et commence par citer les autorités ; il cite d'abord le mot employé par Avicenne (*albatbara / verge* en arabe) et celui d'Albucasis (*tentigo*, en latin) avant de nommer le « clitoris » d'après un verbe grec « jugé obscène » mais il faut noter qu'il emploie pour le substantif comme pour le verbe l'alphabet grec (κλειτορίδα de Κλειτορίζειν), sans donner de calque latin, comme si la barrière de l'alphabet agissait comme une protection, une temporisation avant l'entrée en langue latine. Il insiste plus que Colombo sur la tradition (plutôt que l'observation) et sur la ressemblance avec les organes masculins : pénis, gland, prépuce, trouvant des équivalents dans le clitoris, retrouvant ainsi le chemin d'une rassurante orthodoxie médicale, à savoir l'isomorphisme sexuel, l'analogie du sexe féminin et du sexe masculin.

Certains médecins vont très vite reprendre la dénomination de Fallope qui se trouve bien en position d'inventeur du nom dans la langue latine médicale¹⁹ ; parmi eux, Ambroise Paré qui va immédiatement l'acclimater en vulgaire, alors que pour la plupart des médecins des générations suivantes, qu'ils écrivent en latin ou en vulgaire, comme Jean Liebault, Du Laurens²⁰, Laurent Joubert, Jean Liebault, Gaspard Bauhin, ... le mot « clitoris » est souvent ignoré ou bien reste latin quand le traité est en vulgaire, ou encore trouve une autre appellation comme si le mot avait du mal à s'acclimater. Le mot entre en langue française avec Paré semble-t-il en 1575 mais

¹⁹ Pour ce qui est de la découverte anatomique, Colombo est tellement impliqué dans son texte, dont l'énonciation est si affective, qu'on la lui concéderait volontiers.

²⁰ Du Laurens, André. *Historia anatomica humani corporis et singularium ejus partium multis controversiis et observationibus novis illustrata*. Parisiis : excudebant A. Mettayer et Ourry, 1600, L. VII, cap. XII, p. 356.

en gardant un potentiel dérangentant que Paré relève : « Fallopius luy accommode le nom Grec *Cleitoris*, duquel est derivé le verbe infame *Cleitorizein*. Et pource que ladicte partie est fort obscene, je renvoye le lecteur à Columbus et Fallopius »²¹. Paré semble gêné et de fait le texte sera autocensuré en 1585. Mais c'est bien lui qui en 1575 (à peine quatorze ans après la parution du livre de Fallope) introduit « cleitoris » en français comme on le vérifie ci-dessous :



3. Modification des représentations sexuelles ?

Au plan anatomique - et ce fait est attesté depuis la médecine grecque et n'a toujours pas bougé au milieu du XVI^e siècle - nulle différence d'organes génitaux entre hommes et femmes, sinon que ceux des femmes sont à l'intérieur du corps, non pas à l'extérieur ; cet isomorphisme rend difficile voire impossible deux choses : la description des organes génitaux féminins extérieurs et la pensée de la différence sexuelle anatomique, comme l'a montré Th. Laqueur. Les représentations des organes génitaux féminins sont confondantes dans les gravures des traités de l'époque (voir le cahier d'illustrations que donne T. Laqueur dans *La Fabrique du Sexe*) car on y reconnaît au premier coup d'œil les organes masculins avant de comprendre qu'il faut réintégrer mentalement la scène anatomique à l'intérieur du ventre dans le cas féminin. Cette mentalisation est assez étonnante dans ce qu'elle suppose. Pas de différence sexuelle donc nous dit Thomas Laqueur et ce jusqu'au XVIII^e siècle. A quoi va donc servir la mise au jour anatomique du clitoris ? Pourrait-ce être le prélude à l'énoncé de la différence sexuelle qui s'affirmera au XVIII^e

²¹ Ambroise Paré, *Œuvres*, 1579, Livre II, p. 130 (voir texte ci-dessous) , qui reprend le texte de 1575, Livre I, ch. 34, p. 86 ; notons qu'en 1585, ce passage disparaît ; merci à Evelyne Berriot-Salvadore de ces précisions bibliographiques.

siècle ? Ce n'est pas ce que pense Th. Laqueur pour qui cette « découverte » anatomique ne parvient pas à « ouvrir la moindre brèche dans le modèle unisexe »²². Or, à lire Paré et déjà Colombo, il semble que quelque chose se passe. C'est encore timide mais il y a déjà une évolution par rapport à Galien, (même si on reste dans le schéma d'équivalence entre membres génitaux masculins et membres génitaux féminins) car le pénis trouve son équivalent non plus dans l'utérus mais dans le clitoris²³, c'est-à-dire à l'extérieur et c'est déjà accepter que tout le système génital et sexuel féminin ne soit pas à l'intérieur²⁴. Certains restent dans l'isomorphisme pur et dur, tel Du Laurens en 1600, qui récapitule les dénominations déjà usitées pour le clitoris (en précisant bien que cette partie du corps n'est pas inconnue des Anciens). Il redonne les noms selon Avicenne (*Albutara*), Albucasis (*Tentigo*), Fallope (*κλειτορίδα*), et Colombus (*amorem et dulcedinem veneris*), et alors que la manchette de son texte précise « clitoris », il ne reprend pas le mot à son compte dans le corps du texte et choisit comme dénomination pour le clitoris, après celles de tous les autres : « *mentulam muliebrem & penem foeminarum* », (mentule féminine et pénis des femmes), comme beaucoup d'autres médecins. Nous voilà à nouveau dans la ressemblance anatomique : la femme faite comme l'homme. Gaspard Bauhin dira de même dans son *Theatrum anatomicum* en 1605 en prenant ses distances avec le nouveau nom : « *penem muliebrem quem vocant clitoridem* »²⁵.

Jean Liebault dans sa traduction française en 1585 d'un traité latin du médecin Giovanni Marinelli datant de 1563, intitulé *Thresor des remèdes secrets pour les maladies* (je cite ici l'édition parisienne de 1587) donne le mot « clitoris » mais avec distance pour désigner une réalité qu'il préfère appeler lui « la queue », c'est d'ailleurs le titre du chapitre 64 du *Thresor* où il recommande de couper ladite « queue » quand elle est encombrante ; il est paradoxalement à la fois dans l'isomorphisme (manière d'appivoiser les organes génitaux féminin en les masculinisant) et dans le rejet du clitoris (en tout cas protubérant) qui est « contre le naturel de la femme » et qu'il faut donc couper :

²² *La fabrique du sexe*, op. cit., p. 104.

²³ Voir l'article de Dominique Brancher, « La révolte du Membre: épopée organique et dissidence stylistique dans la littérature médicale renaissante », dans le volume à paraître : *Obscénités renaissantes/Renaissance Obscénités*, Droz, à paraître.

²⁴ Ce que semblent corroborer certaines analyses récentes, je pense entre autres à l'article d'Helen King « Engendrer 'la femme' : Jacques Dubois et Diane de Poitiers », in *Femmes en fleurs, femmes en corps. Sang, Santé Sexualités du Moyen-Âge aux Lumières*, éd. présentée par C. McClive et N. Pellegrin, PUSE, 2010, p. 137.

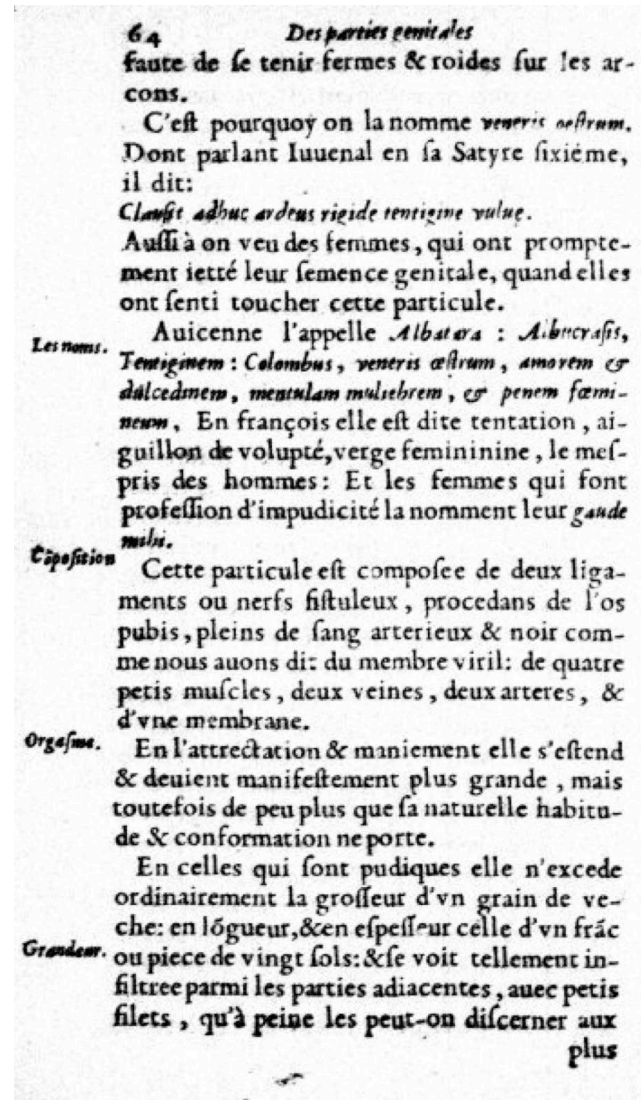
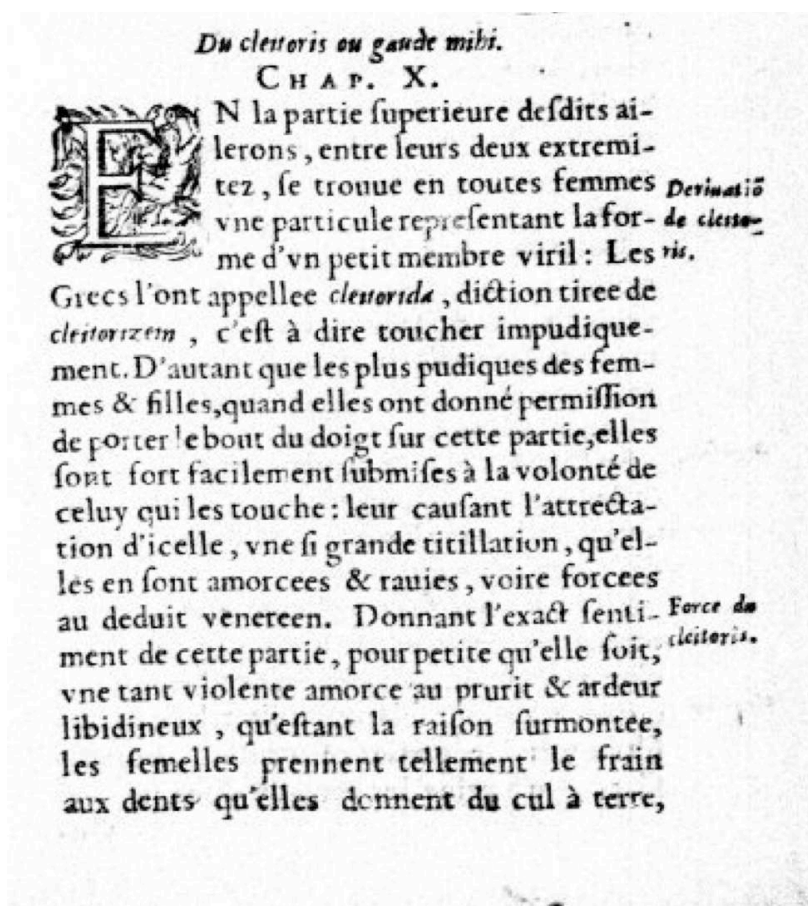
²⁵ *Theatrum anatomicum*, Francfort, 1605, p. 211.

des maladies des femmes. 511

EN aucunes femmes est produicte au couronnement & tout au haut des parties honteuses participante & prenant son commencement d'un costé & d'autre de l'os pubis sus le conduit de l'urine, conioignant les bords & ailes d'icelle partie honteuse d'une substance partie charneuse partie nerueuse, semblable au membre viril, si petite toutesfois qu'elle ne se cognoist sinon en peu de femmes: en d'aucunes aussi elle se montre si grande & prenant telle croissance qu'elle represente le membre viril, dont aucunes femmes en abusent malheureusement: Elle est si grande quelquesfois que tantost remplist la nature de la femme: tantost sort dehors en façon d'une queue, à raison dequoy aucuns l'appellent rentigine, d'autres Cercosis, autres veige. Fallopius la nomme Clitoris.

Telle substance d'autant qu'est monstrueuse & contre le naturel de la femme, doit estre extirpee. On s'irue la femme à la renuerse, comme a esté dict à l'imputation de la Nymphé: On estend ceste chair pendante avec pincettes, puis on la coupe tout iustement depuis la base. L'operatiõ executee on suit la procedure mentionnee en l'extirpation de la nymphé. Voyez Acce chap. 104. sermon 4. de la 4^e Petrabible.

Un autre médecin, quoique plus tardivement, détonne dans ce contexte, c'est Jacques Duval en 1612 dans son étonnant *Des Hermaphrodits, accouchemens des femmes et traitemens qui est requis pour les relever en santé et bien élever leurs enfans*²⁶ ; il suit l'appellation française de Paré « cleitoris » mais il ajoute, dès le titre du chapitre, le *gaude mihi*, désignation qu'on ne s'attendait pas à trouver pour définir le clitoris et qui donne à réfléchir dans la prise en compte du plaisir sexuel féminin :



Ce petit voyage dans les traités médicaux de 1559 à 1612 nous montre à la fois l'apparition du mot, la résistance à ce mot et les détours périphrastiques ou métaphoriques que cela engendre et enfin les réticences de certains hommes devant une chose qui ne serait pas « naturelle ». Le désir de couper les nymphes (chap. 63) ou le clitoris (chap. 64) chez J. Liebault est affirmé avec une violence très déstabilisante et rend compte d'un déni de réalité : le clitoris est acceptable quand « il est si petit qu'il ne se connaît », comme s'il n'était pas là donc. Quelques années plus tard,

²⁶ *Des Hermaphrodits, accouchemens des femmes et traitemens qui est requis pour les relever en santé et bien élever leurs enfans*²⁶, Rouen, David Geuffroy, 1612 (consultable dans la base medic@)

Jacques Duval puis Régnier de Graaf²⁷ au contraire, vont contribuer à le rendre visible et à lui donner sa valeur fonctionnelle.

On finira l'enquête sur le clitoris par les attestations non plus médicales mais humanistes et littéraires, pour enregistrer l'écart créé par la « découverte » anatomique.

La première attestation humaniste, philologique, que j'ai répertoriée, est celle que l'on trouve dans les *Adages* d'Erasme, dès l'édition de 1513 à Bâle chez Froben²⁸ :

Ad. 2118 III, II, 18

Κλειτοριάζειν

Κλειτοριάζειν vulgato convicio dicebantur ii, qui puerorum amoribus oblectarentur, aut, ut ait Diogenianus, mulieres immodice libidinosae. Unde natum sit proverbium, non satis liquet, nisi quod Hesychius docet κλειτορίς Graecis sonare naturae muliebris vicinam partem, unde receptum, ut κλειτοριάζειν appellarent libidinosam contrectationem, attestante et Suida."

Clitoriazein : On dit, vulgairement parlant, *clitoriazein* pour parler de ceux qui pratiquent les amours de garçons ou comme dit Diogénien, pour parler des femmes à la libido déchainée. Que ce soit de là que vienne l'expression, cela n'est pas très clair, si ce n'est qu'Hésychius²⁹ enseigne que le *clitoris* désigne en grec une proche partie de la nature féminine ; de là vient qu'on appelle *clitoriazein* l'attouchement libidineux, Suidas lui-même en atteste³⁰.

Chez Erasme, le même trouble que chez les anciens se manifeste : le clitoris est très vaguement repéré anatomiquement et renvoie à une excitation sexuelle pas très définie, qui peut être aussi bien masculine que féminine. L'entrée du mot « clitoris » en langue pour désigner l'organe sexuel féminin va modifier les emplois de manière très nette en déplaçant du seul côté féminin le mot. Je crois donc, contrairement à ce que dit Th. Laqueur, que dès le XVI^e siècle se met en place les prémisses d'un dimorphisme sexuel dont le clitoris est un élément-clé qui fait peu à peu sortir de l'isomorphisme sexuel et qui donne des éléments d'analyse sur la jouissance féminine, ou masculine. C'est ce que l'on vérifie avec le premier exemple littéraire répertorié à ce jour (mais il y en a certainement d'autres plus précoces en français).

Un siècle plus tard, *Le Moyen de parvenir* de Béroalde de Verville (1616) est le premier texte littéraire connu à ce jour où apparaît en français le mot « clitoris »³¹ et où est enregistré le nouveau sens anatomique. Il s'agit d'un jeune homme qui fait un don d'amour à une jeune femme pour s'attirer ses faveurs :

²⁷ *Histoire anatomique des parties génitales de l'homme et de la femme... op. cit.*, édition française en ligne sur le site Medic@, voir surtout le chapitre III : « du clitoris », c'est là que Régnier de Graaf mentionne les principales appellations recensées depuis Hippocrate et dénie finalement la paternité du clitoris à Fallope ou Colombus, puisque selon lui il était connu des anciens, même si certains le confondaient avec les nymphes. Il évoque, à la différence de Colombo qui semble pratiquer sur sujets vivants, un repérage au doigt et à l'œil du clitoris sur cadavre, « plus petit dans les cadavres que sur les sujets vivants », p. 10.

²⁸ Erasmi *Opera Omnia, adagiorum ciliat tertias*, (ad. 2118), North Holland publishing Company, Amsterdam-Oxford, II, 5, p. 116-117.

²⁹ Hésychius dans son lexique grec, (vers VI^e s. ap. J. C.) s'est inspiré de Diogénien. En effet, dans le *Lexicon Hesichii Alexandrini*, il y a bien une entrée « cleitoris », *Lexicon Hesichii*, éd. Kurt Latte, Ejnar Munksgaard Editore, 1966, vol. II, p. 486.

³⁰ Je traduis.

³¹ C'est d'ailleurs sous l'entrée « clitoris » du *Dictionnaire érotique, Ancien Français, Moyen Français, Renaissance*, le seul exemple répertorié.

Comme fit celui qui donna le bon brochet à une, pour aller coucher avec elle. Mais il fut trompé, le pauvre puceau, d'autant qu'elle avait pris les dents du brochet, qu'elle avait agencé de sorte que, quand il voulut engainer, elle lui en serra le bout, dont il fut fort malade. Depuis, quand il fut parlé de le marier, il voulut voir le comment-à-nom de sa promise et y voyant je ne sais quelle petite éminence de clitoris : « Ho ! Ho ! dit-il, voilà la langue ! les dents ne sont guère loin ! je n'en veux point³².

Le comique de cette scène repose sur une version farcesque du vagin denté qui va s'étendre jusqu'au clitoris. Ce qui est frappant dans cet épisode, c'est la mise en scène lexicale : opposée à l'ignorance du personnage, la compétence du narrateur surgit qui va jusqu'à recourir au mot inattendu « clitoris », encore très rare. On note un double fond énonciatif, avec deux voix qui se superposent, celle d'un homme qualifié, le narrateur, et celle d'un homme disqualifié, le personnage, naïf, condamné à rester puceau. Ce double point de vue est indiqué dans la stylistique du texte : en effet, la tournure « je ne sais quelle ... », révélant un embarras cognitif, fonctionne très bien avec la première mention du sexe féminin comme « comment-à-nom » (périphrase fonctionnant sur la substantivation d'une interrogation sans réponse) et avec la métaphore très euphémisée de « petite éminence », mais elle est en revanche à contre-emploi avec le complément du nom « petite éminence **de clitoris** » ; on peut le lire comme une rature pas aboutie, le début de l'expression devant s'effacer, ou comme une subtile double énonciation : pour les benêts : « je ne sais quelle petite éminence » et pour les connaisseurs³³ : « le clitoris » ; les deux formulations coexistent comme si l'auteur avait décidé de les maintenir, traces du double point de vue scientifique et métaphorique, médical et imaginaire, préparant évidemment la chute : « voilà la langue ». Terme d'autant plus intéressant que « langue » semble pouvoir métaphoriquement désigner le clitoris, à en croire la devinette recensée par le DMF et donnée plus haut. Cette scène d'apprentissage carnavalesque explique comment devenir un puceau définitif si l'initiative est laissée à la femme ; elle présente donc le corps de la femme condensée dans son sexe et même dans son clitoris, comme un danger non seulement pour l'anatomie masculine mais, pire encore, pour la détermination de masculinité puisqu'un puceau devient un homme par le rite de l'acte sexuel, et secondairement par le mariage, deux rites de passage ici définitivement forclos. Le clitoris n'est pas ici le siège du plaisir féminin, il est le signe d'un impossible plaisir masculin et d'une impossible identité masculine.

Pour conclure, d'abord sur l'apparition du mot « clitoris » dans le discours, on peut relever la difficulté de la notion de première attestation ; le clitoris est d'abord dit par toutes sortes de détours lexicaux pendant toute l'Antiquité et le Moyen-Âge ; la réalité existe sans le mot technique pour la désigner ; le clitoris est donc déjà un être de langage avant l'existence du nom idoine (ce qui conduit à relativiser le soupçon d'anachronisme fondé sur la seule attestation d'un mot) ; le mot *clitoris* apparaît en grec tardif (Diogénien, Rufus d'Ephèse, Hésychius) sans toutefois qu'il désigne le clitoris mais plutôt la nymphe, puis il apparaît pour désigner ce que nous appelons aujourd'hui ainsi, en latin médical au XVI^e siècle chez Fallope en 1561, et très vite, à la suite de Fallope, en français comme chez Paré en 1575 et Liebauld en 1585 ; enfin un premier dictionnaire du français l'atteste en 1611 (Cotgrave). Du point de vue du latin médical, le mot est entré en langue en 1561 ; du point de vue du français, il est entré en langue entre 1561 et 1611 ; à ce jour, le premier texte répertorié entre ces deux dates est celui d'Ambroise Paré, mais il y en a sans doute d'autres, pas nécessairement médicaux, qu'a dû dépouiller Cotgrave qui donne la double graphie « clitoris » et « clytoris » (où a-t-il trouvé cette deuxième graphie ?). Quant à Mateo Realdo Colombo, qui est un jalon essentiel dans le discours sur le clitoris, pour lequel on a une affection toute particulière, il est paradoxalement totalement absent de l'histoire d'un mot qu'il n'a pas employé. Furetière a donc raison en 1690 d'attribuer le mot à Fallope ; la toute dernière

³² *Le Moyen de parvenir*, éd. M. Renaud, Folio classique, 2006, pp. 330-331.

³³ Ce qu'est visiblement le chanoine Béroalde de Verville à la culture encyclopédique.

édition du dictionnaire de l'Académie Française a, elle, tort de croire le mot apparu en français au XVII^e siècle seulement, puisqu'il est déjà employé au XVI^e siècle.

Mais de ces datations lexicales précises peut-on déduire l'inexistence d'une appropriation mentale de la chose « clitoris » avant 1559-61 ? Si une réalité aussi simple se révèle si complexe dans l'aventure de sa formulation (fortement marquée par un déni masculin pendant des siècles), que dire de réalités abstraites, esthétiques, politiques... L'anachronisme suppose un temps linéaire marqué par des segmentations catégoriques, des avants et des après ; or, seule peut-être l'importation d'objets d'un espace géographique dans un autre relève de cette segmentation claire mais l'invention ou la découverte d'objets (*realia* ou concepts) sont plus souvent à comprendre dans des chronologies longues, erratiques où les choses évoluent selon l'implication de nombreux acteurs.

Pour conclure maintenant sur l'anachronisme, il s'agit de dire que détecter le moment exact où un objet est anachronique est souvent impossible, des objets verbaux de substitution existent souvent avant l'attestation du mot (mot savant), surtout si la réalité désignée appartient à la vie pratique. Si l'on peut savoir assez précisément quand la pomme de terre ou le tabac ont été introduits en Europe, il serait stupide de dire que Fallope a inventé le clitoris en 1561 même s'il est certain que c'est lui qui a inventé et fixé le nom. Et la difficulté augmente en proportion de l'abstraction du mot. C'est cet écart possible entre l'existence de la chose et l'imposition du nom (i. e. le nom scientifique) qui fait vaciller l'accusation d'anachronisme, rapporté à la seule attestation lexicale.

Michèle Clément
Université Lyon 2
UMR 5037

Annexe :

Première entrée dans les dictionnaires du français³⁴ :

Cotgrave 1611
C'est le premier dictionnaire du français à attester le mot *clitoris* : ce qui signifie que R. Cotgrave l'a trouvé dans ses relevés concernant le XVI^e siècle, et ce à plusieurs reprises puisqu'il signale deux graphies :

Clitoris. A womans privities.

On trouve aussi un entrée « clytoris ; m. (as clitoris) »

Richelet, 1680

CLITORIS, s.m.

Terme d'Anatomie. Chair qui est au haut et entre les lèvres de la matrice.

Terme d'anatomie. Petit organe charnu placé à l'entrée des parties génitales des femelles chez les animaux mammifères. Terme grec.

³⁴ Enquête lexicale essentiellement menée dans le *Grand corpus des dictionnaires (9^e-20^e siècle)*, éd. numérique, classiques-Garnier.

Furetière, 1690

CLITORIS³⁵. s.m.
 Terme d'Anatomie. C'est un nom que Fallope a donné à une petite caroncule qui est au devant de la vulve. Elle a deux ligaments et quatre petits muscles, et une glande couverte d'une peau fort déliée, comme d'un prepuce. Quelques-uns l'appellent *verge féminine*. On la retranche quelquefois par operation de Chirurgie, quand elle sort trop en dehors.

Corneille, 1694³⁶

CLITORIS. s.m.
 Terme d'Anatomie. Petite caroncule qui est au haut et entre les levres de la matrice. Elle a deux ligamens, quatre petits muscles, et une glande couverte d'une peau fort déliée. Ce mot vient du Grec klivtorou, qui signifie en Latin *Pudenda mulieris*.

Dictionnaire de l'Académie française 1762

Il y a une entrée dans chaque *Dictionnaire de l'Académie française* mais seulement à partir de la quatrième édition (1762) et la définition, ténue, ne varie quasiment pas au fil des siècles :

Dictionnaire de L'Académie française, (1762)

CLITORIS. s.m. Petite partie de chair ronde qui est dans l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme.

Dictionnaire de L'Académie française, (1798)

CLITORIS. s. m. Petite partie de chair ronde qui est dans l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme.

Dictionnaire de L'Académie française, (1832-5)³⁷

CLITORIS. s. m. T. d'Anat. Petit organe charnu, de forme ronde et allongée, qui est placé à l'endroit le plus élevé des parties naturelles de la femme et de toutes les femelles d'animaux quadrupèdes.

Dictionnaire de L'Académie française, (1932-5)

³⁵ On retrouve le terme à l'entrée « matrice » : Terme de Medecine. La partie des femelles des animaux où se fait la conception et la nourriture du fœtus ou des petits jusqu'à leur naissance. Aux femmes elle est située en l'hypogastre ou bas ventre en cette ample capacité des hanches qui est entre la vessie et l'intestin droit, et elle va jusqu'aux flancs, quand elles sont enceintes. Sa substance est membraneuse, qui s'epaissit, lors qu'elle se dilate. Elle a plusieurs tuniques, arteres, veines, nerfs et ligaments, et est entretissuë de trois sortes de fibres. Ses nerfs viennent de la sixième conjugaison et de la moëlle lombaire ou sacrée. Elle a quatre ligaments, deux en haut, et deux en bas. Les orifices de ses veines qui viennent de l'hypogastrique, s'appellent *cotyledons*, et en Latin *acetabula*. Sa figure est ronde et longue comme une grosse poire. On la divise en quatre parties; L'une est le fond, qui est son propre corps; la seconde le col. Les autres sont l'orifice interieur et l'exterieur. Les parties exterieures sont le penil, la motte et les levres. Les cachées sont les ailes, les nymphes, les caroncules, le clitoris et l'hymen. [...] »

³⁶ On le trouve aussi chez Corneille à l'entrée : « érecteur, adj. Terme d'Anatomie. C'est le nom qu'on donne aux muscles qui servent à élever certaines parties. On le prend aussi substantivement. *Les érecteurs de la verge, les érecteurs du clitoris*. ». Et à l'entrée « Gland » ; en termes d'Anatomie, se dit de L'extrémité de la verge, et de Celle du clitoris.

³⁷ On peut noter une explosion de la présence du terme sous huit entrées complémentaires de l'entrée du Dictionnaire de l'Académie 1832-35 dans le *Complément du Dictionnaire de l'Académie française*, de Louis Barré Paris, Firmin Didot, 1842 : il s'agit des entrées Caudation ; Cercose ; Clitoridien ; Clitorisme ; Ischio-Clitoridien ; Ischio-Clitorien ; Ischio-Sous-Clitoridien ; Périnéo-Clitorien. Explosion qui témoigne de l'intérêt médical porté au clitoris au XIX^e siècle et de l'importance du contrôle social de la masturbation.

CLITORIS. n. m. T. d'Anatomie. Petit organe charnu, de forme ronde et allongée, qui, chez la femme, est placé à l'entrée de la vulve.

neuvième édition (en cours) :

CLITORIS n. m. XVII^e siècle. Emprunté du grec *kleitoris*, sans doute dérivé de *kleiein*, « fermer ». ANAT. Petit organe érectile, situé à l'entrée de la vulve.

Il faudrait corriger la mention « XVII^e » en « XVI^e » grâce aux occurrences trouvées chez Ambroise Paré (en 1575 et 79) et Jean Liebault (1585, 87, 98).